

# SKI NORDIQUE

SAISON 2013 – 2014  
Ski de fond à Autrans (Vercors)  
11 – 12 janvier 2014

**Responsable sortie : Olivier Renault (06 89 65 55 75)**

## **ANIMATEURS :**

*Découverte toutes techniques (14-F06) avec Christian Kieffer*

*Progression Patinage (14-F08) avec Annelise Massiera*

*Progression Classique (14-F09) avec Olivier Renault*

*Perfectionnement Classique (14-F10) avec Emmanuel K.*

*Ski libre (14-F11) en autonomie*

*Vous pouvez prendre contact avec eux via le KiFaiKoi sur le site Internet. Pour la définition des niveaux, se reporter au site Web ou à la brochure Neiges 2014*

**RENDEZ-VOUS :** Porte d'Orléans, près du monument Leclerc, à 21h45 le 10 janvier

**VOYAGE :** Transport par autocar-couchettes (Autocars Moreau)  
Départ le 10 janvier à 22h15 **précises**  
Retour le 13 janvier au matin pour les premiers métros (5h30 environ)

## **PROGRAMME**

Niché au coeur du Parc Naturel Régional du Vercors, Autrans a su préserver son cadre naturel et une architecture très typique de cette région de moyenne montagne. Située à 1050 m d'altitude, le village offre un paysage typique du Vercors : un site largement évasé, des espaces vallonnés, un berceau de pâturages entouré de forêts d'épicéas et de hêtres, des hameaux dispersés. Changement de groupe possible en cours de séjour. En principe, chaque jour, technique le matin et balade l'après-midi avec mise en pratique.

**Pensez à apporter le pique-nique du samedi et dimanche midi.**

## **EQUIPEMENT**

Il est conseillé d'avoir son matériel, **mais il sera possible d'en louer sur place.**

Farts prévus par le Club. Pour le cours découverte prendre des chiffons pour le défartage.

Equipement complet de ski de fond : bonnet, gants, lunettes, coupe-vent, sous-vêtements chauds et petit sac à dos.

## **PARTICIPATION AUX FRAIS**

185 € tout compris (hors forfait ski et location de matériel).

## **INSCRIPTION**

Bulletin d'inscription dans l'Espace Membre, paiement en ligne possible.

## **INFORMATIONS EN CAS D'ANNULATION**

De mauvaises conditions de neige ou un car insuffisamment rempli peuvent nous conduire à annuler une sortie. Il vous sera alors proposé de transférer l'inscription sur une autre sortie dans la limite des places disponibles, ou le remboursement de votre inscription. Toutefois, si les arrhes versées pour la réservation d'un hébergement ne peuvent être totalement récupérées, le CAF IdF se réserve la possibilité d'en retenir une quote-part.